

Back on the
demand record

Directeur Académique
 Académie Forest - Juval (1)
 Cameroun
 Le 14/05/2014

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

ALLOCUTION DE MONSIEUR

PIERRE MAUROY

HOTEL DE VILLE

SAMEDI 12 JANVIER 2000

FEBRIER

Chères jeunes Lilloises,

Chers jeunes Lillois,

Victor Hugo, un très grand écrivain français dont vous avez sûrement entendu parler, et que vous avez peut-être même déjà lu, a fait d'un enfant de votre âge, qui s'appelait Gavroche, le héros de la liberté, dans un livre intitulé *Les Misérables*.

Il y a plus d'un siècle et demi, Gavroche se battait pour la démocratie, et mourait pour la défendre. Aujourd'hui encore, dans le monde, des enfants luttent pour cette liberté parfois si chère, ou hélas plus simplement pour survivre.

Vous, vous avez une grande chance, celle de vivre dans une société démocratique, où chacun peut exprimer ses opinions. C'est pourquoi je suis vraiment très heureux de vous accueillir ce matin, et de vous installer dans vos fonctions de conseillers, car vous avez fait la démarche de la citoyenneté, et vous représentez également un peu aujourd'hui tous ces enfants du monde qui voudraient tellement en bénéficier.

Nous sommes ici, dans l'Hôtel de Ville de Lille, au coeur même de la démocratie municipale, dans la Maison commune des Lillois. Autour de vous ~~et~~ de vos parents, ^{de vos parents} que je salue chaleureusement, ^{de vos parents} des membres du Conseil Municipal, élus en 1995 par les Lillois, ont pris place pour ce moment important de notre vie locale.

Des conseillers de quartier, issus de toute la ville comme vous, élus au second degré, se sont également joints à eux.

*Vos élus français
directeurs de l'école
pour le jour de collégiés
vous les avez
je salue également
chacune de vous
Mme Aitah
animatrice
animatrice*

la la la

Je les salue tous, en les remerciant de symboliser par leur présence la démocratie participative lilloise, comme ils le font régulièrement lors des réunions du Conseil Municipal. Comme ils l'ont encore fait il y a à peine quelques jours, lors de la séance publique du vote du budget.

Je voudrais saluer plus particulièrement Madame Thérèse Dangréaux, conseillère municipale déléguée à l'animation du Conseil Communal d'Enfants, qui a pris en main, avec une belle énergie, la délégation que je lui ai confiée il y a moins d'un an.

Je la félicite et la remercie pour la qualité du travail qu'elle a accompli, en mettant méthodiquement en place le fonctionnement de cette structure, avec le soutien des élus municipaux, des conseils de quartier, des représentants associatifs et de l'Education Nationale.

Je vous remercie

Je veux bien sûr associer à ces remerciements les équipes pédagogiques et les familles, qui ont permis la réalisation effective de cette nouvelle avancée de la démocratie participative dans notre ville, dont vous nous expliquerez le fonctionnement, Madame Dangréaux.

Mais vous, les jeunes conseillers qui êtes devant moi en ce moment, vous serez les premiers acteurs de cette réussite. Car nous avons maintenant un enjeu commun: cette ville est la vôtre, comme elle est celle de vos parents et de vos grands-parents, et dans quelques années, lorsque vous serez à votre tour électeurs et contribuables, vous vous souviendrez de ce moment.

Que font aujourd'hui les élus,
choisis par vos parents ? Ils mettent en oeuvre, par leurs décisions, le programme qu'ils ont proposé aux citoyens, qui leur ont fait confiance.

Qu'allez-vous faire au cours de votre mandat ? Vous allez, à votre tour, vous occuper de la vie quotidienne, de l'amélioration de notre cadre de vie collectif, mais en plus, vous allez le faire en pensant que vous préparez votre propre avenir, et celui des enfants que vous aurez un jour, et qui, à leur tour, voudront peut-être suivre vos traces.

Lorsque j'étais enfant, il y avait deux mondes: celui des enfants et celui des grandes personnes, et les uns ne s'occupaient pas des affaires des autres. Dans mon village, où mon père était le directeur de l'école, on parlait certes avec respect des réunions du Conseil Municipal, mais nous, les jeunes, en définitive, nous ne savions pas ce qui se décidait.

Je ne sais pas si c'était une bonne ou une mauvaise chose, mais il est certain qu'aujourd'hui, en l'an 2000, il ne peut plus en être ainsi.

Car vous êtes informés, vous entendez parler de la politique, vous voyez dans votre rue, dans votre quartier, l'action des services municipaux, et cette action vous concerne, vous aussi.

Il est donc naturel que vous vous impliquiez, car cet engagement est le point de départ de votre citoyenneté, et surtout, il vous permettra progressivement de prendre conscience de vos droits et de vos devoirs, et de participer à la vie de la cité, par les propositions que vous serez amenés à formuler.

Quatorze ans après la création du Conseil Communal d'Enfants d'Hellemmes, qui est décidément toujours à la pointe des innovations en matière de démocratie locale, le Conseil Communal d'Enfants de Lille est le premier créé dans une grande ville française.

C'est évidemment un motif de fierté pour nous. C'est aussi une nouvelle confirmation du rôle précurseur de notre ville en matière de concertation.

Il y a près de vingt-cinq ans, alors que vos parents avaient votre âge, nous avons créé la Décentralisation Municipale, d'abord en ouvrant des mairies de quartier, puis en élisant des conseillers de quartier, dont les compétences se sont progressivement affirmées.

L'installation ici même, il y a un peu plus de trois ans, du Conseil Communal de Concertation, qui a lui aussi été le premier en France, a également constitué une étape très importante pour Lille.

Cent vingt conseillers, issus de la société civile, et notamment du monde associatif, réalisent depuis 1996 un travail considérable, sous la présidence de Monsieur Michel Falise.

Leurs réflexions et leurs propositions sur de nombreux aspects du fonctionnement de notre cité enrichissent la vie municipale, et suscitent l'intérêt non seulement en France mais dans toute l'Europe, car on vient nous interroger d'Espagne, de Belgique ou de Grande-Bretagne sur le CCC lillois.

La Maison de la Citoyenneté et des Médiations, que nous avons créée également au cours de ce mandat municipal, est un service très apprécié des usagers, qui la consultent quotidiennement pour résoudre leurs difficultés de voisinage, et recevoir des conseils pratiques sur les prestations administratives.

Nous continuons à préparer la mise en place de la Maison des Associations, que nous ouvrirons à côté de l'Auberge de Jeunesse de Lille,

où de très nombreux jeunes européens viennent avec plaisir, car ils savent que Lille est une ville ouverte.

Elle est ouverte aux idées nouvelles, au débat et aux projets. Et cet Hôtel de Ville, où se réunissent les Elus du Conseil Municipal, où travaillent des centaines de fonctionnaires au service des Lillois, est le lieu de grandes décisions stratégiques.

C'est ici que s'est tenue il y a plus de trente ans la réunion qui a permis la création de la Communauté Urbaine de Lille, dont l'action s'étend à toute la métropole lilloise, et dont les compétences répondent à des préoccupations de plus en plus importantes: l'environnement, les déplacements, l'écologie urbaine, les ressources naturelles, la qualité de la ville.

C'est ici qu'a été signé l'acte officiel qui a permis la construction du Tunnel sous la Manche, ici encore qu'a été décidée la création d'Euralille, le coeur de Lille de demain.

Alors, chers jeunes concitoyens, mes chers jeunes collègues, je vous propose que nous travaillions maintenant ensemble, pour imaginer la ville du XXIème siècle, celle où vous serez des adultes libres, dans une cité heureuse: Lille, votre ville !

14 FEV. 2000

« **D**ANS mon quartier, il y a des tas de choses qui ne vont pas. Les conseillers municipaux ne peuvent pas forcément s'en rendre compte. Alors je me suis dit : "Il faut réagir !" » Voilà un jeune politicien qui n'hésite pas à dire ce qu'il a sur le cœur ! Il fait partie des 170 membres du tout nouveau conseil municipal d'enfants de Lille, réunis hier dans le grand hall de l'hôtel de ville, à l'endroit même où se tiennent les réunions de leurs aînés. La séance d'intronisation de ces élus d'un nouveau genre était présidée par Pierre Mauroy lui-même, accompagné de la plupart des membres de son conseil municipal.

Invités à s'exprimer, certains jeunes n'ont pas gardé la langue dans leur poche, même si leurs mots ont parfois fait sourire. « Il paraît qu'il y a des enfants qui se font taper par des dames de cantine », lance l'un. Eclats de rire dans la salle, où se trouvaient les parents des jeunes élus. « Vous riez peut-être, mais c'est un vrai problème », assène l'orateur, absolument pas désarçonné...

Une première dans une grande ville

Pierre Mauroy tenait à impliquer les enfants dans la démocratie locale et, visiblement, il y a réussi. « Je me demande si ça ne va pas être plus difficile que de diriger le conseil municipal de Lille », conclut le sénateur-maire avec malice...

« Je suis heureux de vous accueillir ce matin et de vous installer dans vos fonctions, car vous avez fait la

Pierre Mauroy a officiellement mis en place hier le conseil municipal d'enfants de Lille. Le maire y voit « une nouvelle avancée dans la démocratie locale ».



Autour de Pierre Mauroy, la première photo officielle du conseil municipal d'enfants. Hellemmes dispose déjà du sien depuis quatorze ans.

démarche de la citoyenneté », a dit Pierre Mauroy dans son discours d'accueil, saluant cette « nouvelle avancée de la démocratie participative ». « Le conseil communal d'enfants de

Lille est le premier créé dans une grande ville française », se félicite l' élu. Une structure identique existe toutefois depuis quatorze ans à Hellemmes. La mise en place du conseil muni-

pal d'enfants à Lille entérine les élections qui se sont tenues les 19 et 25 janvier derniers. Les membres sont choisis parmi les classes de CM2 et de 6^e, ainsi que parmi les adhérents d'asso-

ciations (maisons de quartier et centres sociaux, notamment) âgés entre 10 et 13 ans.

Parité

Quelque 6 000 élèves ont voté, dans 49 écoles, 13 collèges et 27 associations. Au total, le conseil municipal d'enfants compte 178 sièges, dont huit sont encore à pourvoir. Les jeunes s'engagent pour un mandat de deux ans. Détail intéressant, dans le contexte politique actuel : la parité est quasiment atteinte ! Le conseil compte 83 filles et 87 garçons.

Cette structure se décline en une dizaine de « conseils d'enfants de quartier ». Toutes les deux semaines, se tiendront des réunions de travail ; et tous les deux mois, les séances officielles, sous la direction de chaque président de conseil de quartier.

Deux séances plénières (du conseil municipal d'enfants dans sa totalité) sont prévues dans l'année.

« Vous aurez bien sûr des droits : celui de parler, de demander des choses ; mais aussi le devoir d'être disponibles, de penser à l'intérêt de tous », prévient Thérèse Dangréaux, conseillère municipale chargée du projet. « Vous allez vous occuper de la vie quotidienne, de l'amélioration de notre cadre de vie collectif », précise Pierre Mauroy, qui souligne la modernité de cette initiative : « Lorsque j'étais enfant, il y avait deux mondes : celui des enfants et celui des grandes personnes. Dans mon village, on parlait certes avec respect des réunions du conseil municipal. Mais nous, les jeunes, nous ne savions pas ce qui se décidait. Il est certain qu'aujourd'hui, en l'an 2000, il ne peut plus en être ainsi. »

NE

14 FEV. 2000

Première assemblée du conseil municipal d'enfants

"Donner des idées à la ville"



Le conseil municipal des enfants a été officiellement installé par Pierre Mauroy et Thérèse Dangréaux, samedi 12 février. L'assemblée pose pour la postérité avant de s'attaquer aux dossiers. (photo Bruno Fava)